

SGD Swiss Graphic Designers
Bahnhofstrasse 11
Postfach 157
CH-9230 Flawil
T +41 71 393 45 35
F +41 71 393 45 48
info@sgd.ch

Zürich, le 1^{er} septembre 2012

SGV Schweizer Grafiker Verband
Schulhausstrasse 64
CH-8002 Zürich
T/F +41 44 201 07 37
info@sgv.ch

Plan de formation en lien avec l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale de graphiste CFC

Partie D Guide concernant la procédure de qualification¹

Bases

L'ordonnance du 10 août 2009 sur la formation professionnelle initiale de graphiste CFC et le plan de formation correspondant servent de base à la procédure de qualification.

Le présent guide précise les dispositions des bases légales précitées. Il sert de base de référence et d'instruction et constitue le fondement en vue de l'uniformisation de la procédure pour toute la Suisse.

Objet et but de la procédure de qualification

La procédure de qualification permet de constater si les candidats disposent des compétences définies dans l'ordonnance sur la formation professionnelle des graphistes CFC et dans le plan de formation correspondant.

La procédure de qualification du graphiste CFC couvre les domaines de qualification suivants :

- travail pratique
- portfolio
- connaissances professionnelles

Attributions

L'élaboration de la procédure de qualification incombe au groupe de travail «Procédure de qualification» (PQ) graphiste CFC. Ce groupe de travail fixe en outre les critères d'évaluation, leur pondération et les modalités d'appréciation ainsi que les attributions pour l'évaluation des différents critères à l'aide d'une grille d'évaluation et d'appréciation.

Le présent guide est élaboré et révisé par la Commission paritaire de la formation professionnelle SGD USG en collaboration avec la Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité des graphistes CFC.

Vue d'ensemble de la procédure de qualification

¹ Pour faciliter la lecture du document, le masculin est utilisé pour désigner les deux sexes.

Phase	Point d'appr. selon plan de formation	Candidats		Experts		Durée de l'examen	Objectifs généraux Objectifs particuliers	Pondération au sein du domaine de qualification	Brefs commentaires	Pondération dans la note globale
		Temps requis en heures	Activités	Durée de présence en heures	Activités					
Domaine de qualification Travail pratique (TP)										
1		40	Analyse Produit : documentation				3.2 Analyse 3.1.1 Marché, tendances		<ul style="list-style-type: none"> ◀ Le thème principal est imposé selon le programme d'examen. ◀ Le délai de remise du travail est communiqué. ◀ Le déroulement de l'examen et les directives sont communiqués. ◀ L'entreprise formatrice met le temps requis à disposition. 	40%
2	Point d'appr. 1				Evaluation de la documentation		3.2 Analyse 3.1.1 Marché, tendances	10%	<ul style="list-style-type: none"> ◀ Remise de la documentation de l'analyse en 2 exemplaires à un lieu prédéfini. ◀ Remise du portfolio au même endroit. ◀ Calendrier selon programme d'examen. 	
3	Point d'appr. 2	32	Concept visuel	32	Surveillance	32	3.3 Planification 3.4 Idée 3.5 Concept 3.6 Projet	60%	<ul style="list-style-type: none"> ◀ Remise de l'énoncé précis pour le concept visuel, sa mise en œuvre et sa présentation. ◀ Les experts surveillent dans un lieu centralisé la procédure de qualification (point d'appréciation 2), concept visuel. ◀ Le concept visuel est remis après une durée de l'épreuve de 32 heures. (En plus de l'activité de surveillance, les experts ont aussi la possibilité d'évaluer la documentation, l'analyse et le portfolio) 	
4		24	Mise en œuvre, document servant à la présentation / modèles				3.7 Conception détaillée 3.8 Présentation 3.9 Réalisation		<ul style="list-style-type: none"> ◀ Mise en œuvre effectuée par les candidats dans l'entreprise formatrice ou dans un lieu centralisé. ◀ Document servant à la présentation / modèles pour la phase 5 (point d'appr. 3) est / sont élaboré-s dans le même lieu par les candidats. ◀ L'entreprise met le temps prévu à cet effet à disposition. ◀ Résultats de la mise en œuvre ainsi que document servant à la présentation / modèles sont remis à la fin de la phase 4. 	
5	Point d'appr. 3f	1/2	Présentation Entretien d'examen	1/2	Evaluation de la mise en œuvre, présentation et entretien d'examen	1/2	3.7 Conception détaillée 3.8 Présentation 3.9 Réalisation	30%	<ul style="list-style-type: none"> ◀ Les résultats de la mise en œuvre sont présentés par les candidats en rapport avec le concept visuel ◀ La mise en œuvre constitue la base de l'entretien d'examen qui suit. ◀ La présentation et l'entretien d'examen sont évalués par les experts. ◀ La mise en œuvre est ensuite évaluée par les experts. 	
Domaine de qualification Portfolio PF										
6	Point d'appr. 1	1/4		1/4		1/4	3.1.3 Portfolio	50%	<ul style="list-style-type: none"> ◀ Le portfolio est commenté de manière professionnelle et compréhensible par les candidats sous la forme d'un entretien d'examen. ◀ L'entretien d'examen et les commentaires dans le portfolio sont évalués par les experts. 	10%
	Point d'appr. 2						3.1.3 Portfolio	50%	◀ Le concept visuel et la mise en œuvre sont évalués par les experts	
Domaine de qualification Connaissances professionnelles CP										
7	Point d'appr. 1-3	4		4		4			<ul style="list-style-type: none"> ◀ L'examen est préparé de manière centralisée pour tous les cantons. ◀ L'examen se déroule dans un lieu centralisé, en règle générale à l'école professionnelle. 	15%

Domaine de qualification Travail pratique prescrit

Le domaine de qualification «Travail pratique prescrit» dure 32½ heures. Il doit permettre de vérifier selon le plan de formation si les compétences opérationnelles des trois lieux de formation (entreprise, école, cours interentreprises) sont atteints.

Le domaine de qualification Travail pratique est au programme du dernier semestre de la formation professionnelle initiale. L'autorité chargée de l'examen fixe la période d'exécution. L'autorité cantonale veille à ce que les organes d'examen, les prestataires de la pratique professionnelle, les écoles professionnelles et les écoles d'arts visuels ainsi que les personnes en formation soient informés à temps et de manière appropriée des modalités et des délais de l'exécution du domaine de qualification Travail pratique.

Le groupe de travail PQ graphiste CFC détermine l'exécution du domaine de qualification Travail pratique et présente dans les délais à l'autorité cantonale d'examen les données et les documents requis (voir chapitre Formulaire et documents).

Les énoncés des épreuves, les objectifs et les résultats attendus sont décrits de manière claire et compréhensible et sont vérifiables. Les solutions doivent dans la mesure du possible être ouvertes. Les devoirs d'examen doivent pouvoir être réalisés avec les moyens et les méthodes usuelles que les candidats ont utilisés ou acquis pendant leur formation. Le recours à des méthodes ou à des moyens nouveaux est envisageable dans la mesure du raisonnable.

Le travail pratique est exécuté de manière individuelle et autonome. Le dossier de formation et les documents issus des cours interentreprises peuvent être utilisés comme moyen auxiliaire pendant cette épreuve.

Pendant la phase d'exécution du travail pratique, l'enseignement obligatoire de la formation scolaire se déroule conformément aux instructions de l'autorité cantonale.

Phase 1

- *Le groupe de travail PQ graphiste CFC détermine un thème général valable pour l'ensemble de la Suisse.*
- *Le déroulement de l'examen, les prescriptions ainsi que le thème général sont communiqués aux candidats 3 semaines avant le début de l'épreuve (point d'appr. 2, concept visuel), en règle générale par le chef-expert.*
- *Des questions de compréhension sur l'examen en soi et sur le déroulement de l'examen peuvent être posées. Les réponses seront données selon un calendrier fixé préalablement par les experts.*
- *Les candidats procèdent aux recherches requises sur le thème général, traitent leurs résultats ainsi que les conclusions de leur analyse avec méthode et système et préparent ces résultats sous la forme de documentation en vue de l'épreuve qui correspond au point d'appréciation 2 «Concept visuel».*
- *Les candidats préparent la documentation pendant leur temps de travail dans un lieu de leur choix. L'entreprise formatrice leur octroie 40 heures de travail à cet effet.*

Phase 2

- *Les candidats livrent (début du point d'appréciation 2 «concept visuel»), en double exemplaire et dans un lieu prédéfini, la documentation qu'ils ont préparée dans le cadre de la phase 1.*
- *Deux experts au moins évaluent la documentation.*

Phase 3

- *Le groupe de travail PQ graphiste CFC élabore l'énoncé exact du concept visuel par région d'examen.*

- Les candidats développent le concept visuel en se servant, comme base de travail, de la documentation préparée dans le cadre du point d'appréciation 1.
- L'élaboration du concept visuel (point d'appréciation 2) se déroule dans un lieu central, par exemple dans une école professionnelles.
- Un expert au moins surveille l'élaboration du concept visuel.
- En plus de la surveillance des travaux, les experts ont aussi la possibilité d'évaluer la documentation et le portfolio.
- Au terme de 32 heures de travaux, les experts recueillent le concept visuel de la part des candidats.
- Deux experts au moins procèdent à l'évaluation du concept visuel.

Phase 4

- Les candidats exécutent leur travail dans le cadre des 24 heures prévues soit dans l'entreprise formatrice, soit dans un lieu central. L'entreprise formatrice libère les candidats pour ce laps de temps.
- Les candidats procèdent à la mise en œuvre et notamment à la mise au net du projet, à la conception détaillée et à la réalisation des médias.
- Les candidats élaborent le document de présentation ou les modèles de présentation en vue de la présentation, point d'appréciation 3.
- Les candidats remettent le résultat de la mise en œuvre ainsi que le document de présentation ou les modèles de présentation à une échéance fixe et dans un lieu prédéterminé.
- Deux experts au moins évaluent la mise en œuvre après la présentation.
- L'évaluation globale du domaine de qualification Travail pratique par le groupe d'experts a lieu après la présentation (point d'appréciation 3).

Phase 5

- La présentation et l'entretien d'examen ensemble couvrent une demi-heure.
- Les candidats commentent leur mise en œuvre, point d'appréciation 2, ainsi que la genèse des résultats, sous la forme d'un entretien avec un client (jeu de rôle) devant un jury d'experts.
- Un entretien d'examen a lieu après la présentation.
- Au moins 2 experts évaluent la présentation et l'entretien d'examen.

Domaine de qualification Portfolio

Le portfolio individuel sert aux graphistes à postuler et à documenter leurs prestations.

L'élaboration du portfolio commence à partir du 5^e semestre ; Le portfolio documente sous une forme médiatique appropriée la prestation créatrice personnelle de l'auteur durant la période de formation dans tous les lieux de formation selon l'objectif particulier 3.1.3 du plan de formation. L'énoncé de l'épreuve d'examen ainsi que les critères d'évaluation sont élaborés par le groupe de travail PQ graphiste CFC. Les personnes en formation sont instruites en conséquence à l'école professionnelle dès le début de la 3^e année de formation. Les travaux sont analysés de manière critique avec des commentaires sur le processus de création, la propre prestation et sur le résultat concret.

Le portfolio est élaboré et mis en œuvre dans l'entreprise formatrice. Le temps requis est mis à la disposition des personnes en formation.

Phase 6

- Au début du point d'appréciation 2 du domaine de qualification Travail pratique, les candidats remettent leur portfolio dans un lieu prédéfini.

- Dans le cadre d'un entretien d'examen de 15 minutes dans le prolongement de la présentation du point d'appréciation 3 du domaine de qualification Travail pratique, les candidats commentent leur portfolio de manière professionnelle et compréhensible.
- Sur la base des commentaires écrits et de l'entretien d'examen (pondération : 50%), au moins 2 experts évaluent (point d'appréciation 1) l'aptitude d'auto-analyse du candidat.
- Au moins 2 experts évaluent le choix du médium (point d'appréciation 2), la qualité de la conception graphique et de la présentation des travaux (pondération : 50%).

Domaine de qualification Connaissances professionnelles

L'énoncé de l'examen est élaboré par le groupe de travail PQ graphiste CFC de manière centrale pour tous les cantons.

Phase 7

- L'examen des connaissances professionnelles, point d'appréciation 1 à 3, se déroule dans un lieu centralisé, en règle générale dans une école professionnelle.
- Au moins un expert surveille l'examen.
- Au moins 2 experts évaluent les travaux sur la base de la solution élaborée par le groupe de travail PQ graphiste CFC.

Formulaires et documents

Travail pratique :

- Énoncé de l'épreuve d'examen et critères d'évaluation pour la documentation (directives relatives au contenu, structure, volume, évaluation)
- Grille d'évaluation pour la documentation
- Énoncé de l'épreuve d'examen et critères d'évaluation pour le concept visuel (thème précis par région d'examen, directives, moyens auxiliaires autorisés, évaluation)
- Grille d'évaluation pour le concept visuel
- Énoncé de l'épreuve d'examen et critères d'évaluation pour la mise en œuvre, la présentation et l'entretien d'examen
- Grille d'évaluation pour la mise en œuvre et la présentation
- Grille servant au procès-verbal de l'entretien d'examen relatif au travail pratique

Portfolio :

- Énoncé de l'épreuve d'examen et critères d'évaluation pour le portfolio
- Grille d'évaluation pour le portfolio
- Directives et critères d'évaluation pour l'entretien d'examen relatif au portfolio
- Grille servant au procès-verbal de l'entretien d'examen relatif au portfolio

Formulaires de notes du CSFO

Lien pour accéder aux formulaires et documents :

- <http://www.sgd.ch/index.cfm?r=81&u=82&t=97&CFID=110267445&CFTOKEN=67570076>
- <http://www.sgv.ch/index.php?id=587>